

Les Nouvelles B R È V E S



L'ACTUALITE DE LA COMMUNE



Samedi 3 et dimanche 4 février, le 12^{ème} festival photo nature, proposé par l'Amicale Laïque, les photographies exposées ainsi que les conférences ont ravi les très nombreux visiteurs.



Dimanche 11 février, la bourse puériculture, organisée par l'association des parents d'élèves, a attiré de nombreux visiteurs qui ont pu faire de bonnes affaires tout en recyclant.



Samedi 10 et dimanche 18 février, le CMJ a construit des nichoirs, faits de récupération, qui ont été installés dans des endroits stratégiques du village.



Samedi 17 février, la troupe Impulsion a proposé un spectacle de théâtre improvisé "meurtre en huis clos" à la salle des fêtes, à l'initiative de l'association Festy Bachy.



Samedi 10 février, le CMJ a recueilli les différents dons qui seront emmenés pour le 4L trophy au Maroc. Merci au CSBB pour les maillots de basket offerts.



Samedi 2 mars, un repair café se tenait pour la première fois à la salle des fêtes redonnant une deuxième vie aux objets fatigués à l'initiative de Pévèle Zéro Déchet.



Après la validation du compte-rendu de la séance précédente, les points suivants ont été débattus.

1 – Recours à l'emprunt (prêt relais)

2 gros projets sont actuellement en cours, l'extension de la salle des fêtes et ses équipements (587 610 €) et la réalisation du réseau de chaleur (493 469 €).

Les paiements aux entreprises intervenantes sont effectués au fur et à mesure de leurs prestations, avec un total à ce jour de 511 838 € pour l'extension de la salle des fêtes et de 294 153 € pour le réseau de chaleur. Nous attendons toujours le versement de plus de 500 000 € de subventions qui ont été accordées pour ces projets, ainsi que 100 000 € de la récupération de la TVA des investissements réalisés en 2023. Compte-tenu de ces éléments, il nous semble donc plus prudent d'ouvrir une ligne de crédit ou de recourir à un prêt relais. La commission des finances, réunie le 6 février, recommande de reporter cette décision car le suivi hebdomadaire de notre situation financière indique qu'il n'est pas nécessaire pour le moment d'y recourir, grâce aux récents versements de 2 subventions de la CCPC. Toutefois, elle demeure vigilante car l'équilibre de notre trésorerie dépendra des versements. Étant donné la difficulté à dater ces versements, il est possible que le recours à un prêt relais, même de courte durée, soit à nouveau envisagé dans les mois à venir.

Décision du conseil : accord à l'unanimité pour ajourner la décision

2 - Vente de la parcelle ZB 180 – rue de la Libération

Le conseil municipal doit délibérer quant à la vente d'une parcelle de 63 m², initialement achetée pour l'installation d'une réserve d'eau, mais jugée finalement inadaptée par Noréade pour cet usage. Des études sont en cours pour une autre solution avec le réseau belge. La parcelle n'a donc plus d'utilité pour la commune, mais pourrait servir d'accès à une autre parcelle. M. le Maire propose de la vendre au prix d'achat, soit environ 15 € le m².

Décision du conseil : 18 voix "pour" et 1 abstention

3 – Demandes de subventions

Le conseil valide les demandes de subventions suivantes :

- Aide Départementale Villages et Bourgs – Volet voirie communale (ADVB-VC 2024) : nouvelle couche de roulement rue Léo Lagrange pour un montant de 49 136 € HT subventionnable à 50 % soit 24 568 €. Une convention de participation financière a déjà été conclue avec Noréade, suite aux travaux d'assainissement, pour un montant de 14 954 € (accord à l'unanimité).
- Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (DETR 2024) : prolongement du trottoir sécurisé rue Henri

Pottier jusqu'au rond-point, praticable pour les PMR, pour un montant de 228 120 € HT avec une subvention possible de 30 % soit 68 436 € (accord à l'unanimité).

- Aide Départementale Villages et Bourgs 2024 (ADVB 2024) : prolongement du trottoir sécurisé rue Henri Pottier jusqu'au rond-point, praticable pour les PMR, pour un montant de 228 120 € HT avec une subvention possible de 50 %, soit 114 060 € (accord à l'unanimité).

- Aides aux Communes et aux Territoires (ACTes 2024) installation de panneaux photovoltaïques à l'école pour un coût de 32 610.54 € HT, avec une subvention possible de 25 %, soit 8 152.64 € (18 voix pour, 1 voix contre).

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL 2024) : installation de panneaux photovoltaïques à l'école pour un coût total de 32 610.54 € HT, subventionnable à 40 %, soit 13 044.22 € (18 voix pour, 1 voix contre).

4 – Fiscalisation de la contribution DECI – SIDEN-SIAN

Notre commune adhère au SIDEN-SIAN pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie ». Notre cotisation s'établit à 9 335 € (5 €/habitants).

Le comité syndical a décidé de mettre en place la fiscalisation de notre contribution mais le conseil municipal peut refuser celle-ci et donc financer sa contribution par le biais du budget communal.

M. le Maire propose d'accepter la fiscalisation de la cotisation syndicale pour l'année 2024.

Décision du conseil : 18 voix "pour", 1 abstention

5 - Adhésion au groupement de commande fourniture et acheminement d'énergies

La CCPC nous propose d'adhérer au groupement de commandes qu'elle pilote à compter du 01/01/2025. Ce marché est passé pour une durée de 3 ans et permettra notamment de rendre plus efficaces les opérations de mise en concurrence qui auraient été engagées individuellement par chaque membre, obtenant ainsi de meilleures conditions tarifaires au regard du nombre de membres et des économies d'échelle.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

6 - Subvention exceptionnelle aux Aînés de Bachy

L'association des Aînés a repris au pied levé l'organisation de la ripaille en août, dépense non prévue dans leur budget et ils ont sous-estimé le prix de revient des repas. M. le Maire, exceptionnellement et pour encourager la vie au village, propose de prendre à la charge de la commune une facture du repas, soit 136,53 € pour combler une partie du déficit.

Décision du conseil : 10 voix "pour", 6 abstentions, 3 "contre"

7 - Horaires d'ouverture de l'Agence Postale

L'ouverture pendant 21 h par semaine génère un déficit pour le budget de la commune par rapport à l'aide reçue par la Poste (environ 1000 €/mois). Suite à la commission personnelle du 1er février, il a été proposé de fermer le mardi après-midi, compte-tenu de la faible fréquentation ce jour et du surplus d'heures de l'agent en charge de l'Agence Postale, soit une ouverture du lundi au samedi matin, de 9h à 11h30, et le vendredi de 14h à 17h dès avril.

Décision du conseil : accord à l'unanimité

8 - Approbation du compte de gestion 2023 du comptable public

Présentation du compte de gestion 2023, envoyé par la trésorerie.

- Fonctionnement : dépenses 970 913.08 €, recettes 1 237 762.30 €
- Investissement : dépenses 1 075 086.43 €, recettes 557 327.31 €

Décision du conseil : accord à l'unanimité

9 - Approbation du compte administratif 2023 de M. le Maire

Présentation du compte administratif 2023, de notre comptabilité.

- Fonctionnement : dépenses 970 913.08 €, recettes 1 237 762.30 €, résultat 266 849.22 €
- Investissement : dépenses 1 075 086.43 €, recettes 557 327.31 €, résultat -517 759,12 €

Celui-ci est identique au compte de gestion du percepteur de la trésorerie.

Le solde des activités 2024 est égale à -250 909,90 € (fonctionnement + investissement), à savoir que nous avons un solde antérieur à 2022 de 663 786,35 € qui sera reporté pour 2024 et que nous sommes dans l'attente du versement de subventions pour 437 655 € (Etat, Région, Département).

M. le Maire se retire de la séance.

Décision du conseil : 18 voix "pour", 1 abstention

INFORMATIONS PRATIQUES

Heure du code

8 événements sont proposés pour les enfants et préadolescents du 5 au 8 mars dans les médiathèques du réseau Graines de Culture(s). Les heures du code ont pour objectif de les initier à la robotique et à la programmation en s'amusant. Comment ? Codey Rocky, Dash, Thymio et les Lego Wedo, des robots et des logiciels de programmation, les feront voyager dans cet univers numérique. A la médiathèque de Bachy, nous vous invitons à découvrir les robots Lego Wedo le **vendredi 8 mars de 10h à 11h30 pour les 7-9 ans.**



Initiation au compostage

De mars à juin, Pévèle Carembault propose 18 rendez-vous pour découvrir cette discipline qui permet de valoriser certains de vos déchets (épluchures, tontes de pelouse...). Ces initiations gratuites sont animées par un maître-composteur. Chaque participant se voit offrir, par Pévèle Carembault, un bac composteur en bois à installer dans son jardin. Les inscriptions sont ouvertes sur demarches.pevelecarembault.fr. Pour **Bachy**, l'atelier aura lieu le **samedi 27 avril de 10h à 11h30.**

Recrutement des animateurs



Nous accueillerons 2 centres aérés, **en juillet (du 8/07 au 2/08) et en août (du 5/08 au 23/08).**

La directrice de Juillet sera cette année **Bérénice Struzik.**

Si vous souhaitez candidater pour être animateur, envoyez **lettre de motivation et CV** à l'adresse suivante : bstruzik@pevelecarembault.fr

Nouveau site de l'UNC

L'association UNC Bachy-Bourghelles vient de créer son site internet :

<https://www.unc-bb.fr/>

Vous y trouverez des photos, des documents et informations générales. Si vous possédez des archives de cette association, n'hésitez pas à contacter le président M. François Tellier frtellier@gmail.com



Les gestes qui sauvent **INITIEZ-VOUS**

Une nouvelle session des gestes qui sauvent est programmée le **samedi 16 mars de 10h à 12h à la mairie.**

Celle-ci est complète. Toutefois, si vous êtes intéressés par la formation, une nouvelle date peut être proposée. Pour cela, rapprochez-vous de l'accueil de la mairie pour une pré-inscription. Un chèque de caution de 18 € vous sera demandé.



Hip hip-hop hourra !

La troupe de danse Hip-hop Fracture, originaire de Cysoing, a remporté le titre de **champion de France**, comptant parmi ses danseurs deux jeunes Bachynois, ainsi que Thibaut, le professeur de Hip-hop de la danse bachynoise. Ils auront l'occasion de représenter la France lors de la finale internationale à Los Angeles fin juillet. La municipalité tient à féliciter ces jeunes talents pour leur succès !

Subvention à l'achat d'un broyeur à déchets verts

C'est tout nouveau ! En 2024, Pévèle Carembault accompagne ses habitants dans l'achat d'un broyeur à déchets verts. Lors du conseil communautaire du 5 février, les élus ont voté une enveloppe de 100 000 € pour ce dispositif. Le montant de l'aide est de **100 € pour un foyer**. Elle passe à 200 € pour le regroupement de 2 foyers et à 300 € pour 3 foyers. Le dispositif sera ouvert à compter du **15 mars 2024**. Le broyeur ne doit pas être acheté avant cette date. Il pourra être neuf ou d'occasion et acheté auprès d'un professionnel. Pour solliciter la subvention, rdv sur demarches.pevelecarembault.fr et remplissez le formulaire de demande.



Guichet Unique de l'habitat

A partir du vendredi 15 mars, les conseillers France Rénov' de Pévèle Carembault tiennent une permanence à la mairie de Cysoing **chaque troisième vendredi du mois de 9h30 à 12h30**, uniquement sur rendez-vous. Vous pourrez aborder différents sujets autour de la rénovation énergétique : projet, aides financières, diminution des factures d'énergie, devis... Remplissez le formulaire de demande sur demarches.pevelecarembault.fr dans la rubrique « réaliser des travaux ». Le Guichet Unique de l'Habitat est à votre écoute tout au long de l'année par téléphone ou sur rdv à Pont-à-Marcq, 7 rue Nationale.

Relais Petite Enfance

Vous êtes assistant(e) maternel(le), professionnel(le) de la petite enfance ou parents... Pévèle Carembault a besoin de votre avis. Nous lançons une enquête sur le Relais Petite Enfance communautaire. Le questionnaire est en ligne sur demarches.pevelecarembault.fr **jusqu'au samedi 30 mars 2024**. Cela ne vous prendra que quelques minutes. Merci à vous !

Paris-Roubaix

Les courses des féminines professionnelles et des amateurs passeront le **samedi 6 avril sur la Route Nationale**. La circulation sera perturbée. Nous vous donnerons plus de précisions aux prochaines Nouvelles Brèves.

Festival Cultures Urbaines



Pévèle Carembault, l'association Alliance Dance School et le groupe Fracture, organisent le Festival Cultures Urbaines à l'Arena d'Orchies le **samedi 16 mars**. **De 10h à 17h30**, vous pourrez vous initier au hip hop, au parkour, à la trottinette free-style, au slam, au graff... Dès **19h**, réservez votre place pour le concours chorégraphique. 27 compagnies de danse de France et de Belgique s'affronteront sur scène devant un jury de professionnels. **Tarif : 10 €**.

Rappel aide achat vélo électrique

Le dispositif permettant de bénéficier d'une aide de **200 €** par la CCPC est ouvert sur demarches.pevelecarembault.fr **depuis le 4 mars**. Une subvention est aussi accordée pour l'installation d'un kit d'électrification sur votre vélo standard (à hauteur de 50% du prix avec un plafond à 200 €).

Rappel Mai à vélo

Vous êtes une association, une commune, une entreprise, un collectif, un établissement... montez votre projet et remplissez **avant le 17 mars** le formulaire « Mai à vélo » disponible sur demarches.pevelecarembault.fr.



AGENDA

Vendredi 8 mars

Soirée jeux par Festy Bachy

Médiathèque - 20h

Samedi 16 mars

Formation aux gestes qui sauvent

Mairie - 10h

Opération "Hauts de France propres"

Place - 10h

Soirée Saint Patrick par Festy Bachy

Salle des fêtes - 20h

Samedi 23 mars

Loto par l'AP2EJ2B

Salle des fêtes - 18h

Samedi 30 mars

Pâques par Festy Bachy

Stade municipal - 15h à 17h

Les différentes circulaires sont consultables sur le site Internet de la commune.

Mairie de Bachy

13, Place de la Liberté - 59830 Bachy

03.20.79.66.21

contact@mairie-bachy.fr

Bulletin municipal créé et publié par les membres de la commission communication.

